

Alliance des syndicats des professeures  
et des professeurs de cégep – ASPPC

Rencontres

26 et 27 août  
1<sup>er</sup> et 2 septembre

Négociation 2015

18 septembre 2015

## Retour au CPNC

Puisque la période de médiation a pris fin, la négociation se fait maintenant à nouveau dans les locaux du Conseil du trésor. La médiation semble avoir porté ses fruits puisque, jusqu'à présent, le climat propice aux discussions établi lors de la médiation se maintient. Dans la foulée de la rentrée dans les cégeps, et à la demande du comité patronal de négociation des collèges (CPNC) plusieurs dates ont été ajoutées au calendrier de négociation déjà établi jusqu'à la fin octobre. Toutefois, pour la plupart des sujets, la partie patronale refuse de s'avancer et ce, même en mode exploratoire.

## Sujets discutés en mode exploratoire

### La tâche

Les discussions ont notamment porté sur les questions de la tâche et de la charge individuelle (CI). Comme dans d'autres dossiers, il est difficile de dégager des pistes de solutions communes en raison de la vision patronale qui veut qu'aucun ajout de ressources ne soit fait, mais que des ressources déjà allouées soient réaffectées. La partie syndicale, de son côté, continue à mettre de l'avant ses demandes légitimes d'ajout de ressources. Avant de commencer à considérer la possibilité de réaffecter des ressources, encore faudrait-il évaluer qu'elles ne sont pas utilisées à bon escient.

Les visions patronale et syndicale divergent également en ce qui a trait à l'atteinte des objectifs liés aux ETC ajoutés pour les nombreuses préparations (HP) et pour un grand nombre d'étudiantes et

d'étudiants (PES). Alors que nous les avons réclamés pour reconnaître et réduire la lourdeur de la tâche, la partie patronale prétend que l'utilisation de ces ETC n'est pas efficace et qu'elle n'a pas produit les effets souhaités. La partie patronale maintient son désir de retirer ces ressources obtenues pour les HP et les PES lors de la dernière négociation et de revenir au calcul de la CI qui avait cours en 2010. Or, rappelons que l'ajout de ces ressources a fait l'objet d'une contrepartie syndicale majeure, notamment l'ajout dans la convention collective des tâches énumérées dans *Enseigner au collégial...Portrait de la profession*. Selon la partie syndicale, l'introduction de ces ressources a eu les effets désirés autant pour les HP, en réduisant de façon significative le nombre de profs ayant 4 préparations ou plus, que pour les PES, en reconnaissant la lourdeur de la tâche et en limitant les trop grands nombres d'étudiants.

## Rapport de table

Par ailleurs, la partie syndicale a aussi argumenté pour que le paramètre NES de la C.I. s'applique à tous les cours collégiaux, même ceux de deux périodes et moins. Cette mesure touche principalement les collègues de la discipline d'éducation physique.

En lien avec nos demandes sur la double imputation et le bilan d'utilisation des ressources, nous avons refait valoir l'importance de préciser le calcul d'une absence, car la convention collective est muette à ce sujet, ce qui contribue à créer des situations imprévisibles de surembauche.

Notre demande à l'effet de rattacher le mode d'allocation des ressources à l'enseignement aux paramètres de la CI a aussi fait l'objet de discussions. Cette demande permettrait de régler les carences du mode d'allocation actuel du ministère, particulièrement en ce qui concerne les petites cohortes. Bien que les mandants du CPNC semblent peu disposés à la recherche de solutions communes en la matière, l'histoire nous apprend que c'est en période de négociation qu'il faut se pencher sur le mode d'allocation si on veut le modifier.

Sur des sujets comme la bonification de la coordination de stage et des valeurs fixes de financement, la partie patronale est consciente que ces ressources n'ont pas été mises à jour depuis aussi loin que 1989-90, mais comme pour tous les dossiers qui nécessitent un ajout de ressources, elle montre peu d'intérêt à adhérer à la problématique. Pour la partie syndicale, l'exercice ne peut se limiter qu'à un simple rebrassage de ressources. Des ajouts d'ETC sont préalables à l'exercice.

### Les EESH

En ce qui a trait à nos demandes relatives aux étudiantes et aux étudiants en situation de handicap (EESH), la partie patronale indique qu'il y a déjà des ressources pour le personnel professionnel et de soutien. Or, contrairement

au primaire et au secondaire où des ressources sont allouées à toutes les catégories de personnel, aucune ressource n'a été donnée aux enseignantes et aux enseignants des cégeps, alors qu'ils sont au cœur même du processus d'apprentissage et qu'ils doivent soutenir ces étudiantes et ces étudiants. La partie patronale tente de minimiser la problématique pour les enseignantes et les enseignants et se référant à la dernière enquête menée sur le sujet qui, selon elle, faisait ressortir que « seulement » 20 % des enseignants ont vu leur tâche modifiée de manière significative. Pour la partie syndicale, ce pourcentage est loin d'être négligeable, surtout que le nombre de EESH a continué de croître de manière importante dans le réseau depuis le moment où l'enquête a été menée.

### La sécurité d'emploi

Enfin, nous sommes loin de convenir de quoi que ce soit dans le dossier de la sécurité d'emploi dans lequel la partie patronale a repris intégralement toutes ses demandes, alors que le coût de celle-ci est très négligeable lorsque comparé à la masse salariale (environ 0,1 %). Les demandes patronales auraient pour effet d'augmenter de façon significative le nombre des profs à statut précaire et de démultiplier le nombre de mises en disponibilité, tout en augmentant la « lourdeur administrative » que cherchent précisément à réduire nos administrateurs. Notons parmi les horreurs proposées, la disparition de la zone de 50 km et l'élargissement du secteur à environ 270 km pour tout remplacement sur poste, les postes n'étant plus créés que par des charges d'enseignement en excluant la coordination. Les propositions patronales sont tellement démesurées par rapport aux problèmes existants qu'il est extrêmement difficile d'identifier des points potentiels pour ne serait-ce que commencer à discuter sur le sujet.